



MANITOU RENEGOCIE SA DETTE AVEC SUCCES

Ancenis, le 24 juillet 2009

Conformément au calendrier annoncé, la société MANITOU BF a signé le 23 juillet au soir un accord portant sur le réaménagement de sa dette avec le pool bancaire français, dont le chef de file est la SOCIETE GENERALE.

Cet accord, qui ne modifie pas les échéances d'amortissement qui vont jusqu'en 2013, porte sur un montant global de lignes de crédit en euros de 260 millions et sur une ligne de crédit multi-devises de 62,5 millions ou équivalent en euros. Les conditions et les covenants financiers de ces lignes de crédit ont été réaménagés pour tenir compte des conditions de marché et des impacts de la crise à laquelle MANITOU est confronté. Le renchérissement de la dette reste ainsi très mesuré et compétitif dans le contexte actuel.

Après avoir renégocié avec succès la restructuration de la dette de sa filiale américaine GEHL intervenue fin juin, le Groupe pérennise ainsi l'ensemble de ses financements, ce qui lui donne les moyens d'affronter la situation actuelle et se préparer à la reprise.

Prochain rendez-vous

17 septembre 2009 : Résultats du premier semestre

Informations Société disponibles sur

www.manitou.com

Cotation

ISIN : FR 0000038606 . MNO : MTU

Reuter : MANP.PA . Bloomberg : MTU.FP

Indices : SBF 250, NEXT 150, MIDCAC 100